FAMILLE ET MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LES PAYS DÉVELOPPÉS AU SEUIL DE L'AN 2000

La carte statistique des relations entre famille et travail dessine des ensembles géographiques relativement homogènes. Émerge en particulier une opposition forte, que l'on observait déjà clairement il y a dix ans, entre pays méditerranéens du Sud et pays anglo-saxons ou scandinaves du Nord. Il y a toujours d'un côté conjonction entre structure familiale « traditionnelle » et intégration relativement faible de la femme dans l'activité professionnelle, et de l'autre liaison étroite entre famille éclatée et activité féminine salariée, souvent à temps partiel.

On note toutefois des évolutions significatives au cours des dix dernières années, reflétant le glissement général des activités productives vers le tertiaire, et un certain rattrapage des écarts entre pays dans la chronologie de leurs transformations démographiques. Tout ne se réduit cependant pas à des positions plus ou moins avancées le long des mêmes trajectoires d'évolution.

La mise en relation systématique des structures familiales et des marchés du travail, dans les pays développés, permet de voir comment s'articulent les deux pôles de la vie sociale que sont la production et la reproduction. En comparant différents pays, on peut les situer les uns par rapport aux autres, suivant les contextes socio-démographiques et économiques qu'ils présentent, et faire émerger ainsi des modes de régulation différents suivant les sociétés.

Il s'agit ici d'une part, d'actualiser un travail réalisé en 1990 *(1)* (encadré 1) et d'autre part, de procéder au même type d'analyse aujourd'hui, sur une gamme de pays élargie aux pays de l'Est : le nombre de pays étudiés a été étendu

(1) - Voir M.-A. Barrère-Maurisson et O. Marchand : « Structures familiales et marchés du travail dans les pays développés. Une nette opposition entre le Nord et le Sud », Économie et Statistique, n° 235, septembre 1990.

Encadré 1

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ANALYSE RÉALISÉE EN 1990 ET LEUR ACTUALISATION

Le même type d'analyse que celui présenté ici avait été mené en 1990 sur quinze pays de l'OCDE (douze pays européens, ainsi que les États-Unis, le Canada et le Japon) au regard de soixante indicateurs portant sur la démographie, la structure des ménages et celle du marché du travail. On en rappelle ici les principaux résultats, extraits de l'article d'Économie et Statistique publié sur le sujet en septembre 1990.

« Tout d'abord, la carte statistique des relations entre famille et travail dessine des ensembles géographiques homogènes. Les pays méditerranéens forment un tout cohérent qui se distingue très nettement de celui des pays scandinaves. De même, les sociétés tertiaires d'Amérique du Nord se rassemblent et diffèrent singulièrement des pays plus industriels (RFA ou Japon). Le Nord s'oppose au Sud et l'Est à l'Ouest. Au centre sont la France, la Belgique, les Pays-Bas et le Royaume-Uni, aux spécificités moins marquées.

« Ensuite, émerge de cette carte une relation forte qui se présente sous deux formes opposées. Il s'agit d'une part de la conjonction entre structure familiale traditionnelle et faible intégration de la femme dans l'activité professionnelle (Espagne, Irlande), et d'autre part, de la liaison étroite entre famille éclatée et activité féminine salariée, souvent à temps partiel (Suède, Danemark).

« La dimension temporelle n'est certainement pas étrangère à cette coïncidence entre géographie et statistique. Dans leurs grandes lignes, ces situations nationales contrastées reflètent en effet un décalage temporel entre le modèle de la famille « traditionnelle » où l'homme seul exerce une activité professionnelle, et le modèle de la famille « moderne » à deux actifs. Elles reflètent aussi le glissement des activités productives vers le tertiaire et des écarts entre pays dans la chronologie de leurs transformations démographiques.

Graphique A - Analyse 1990

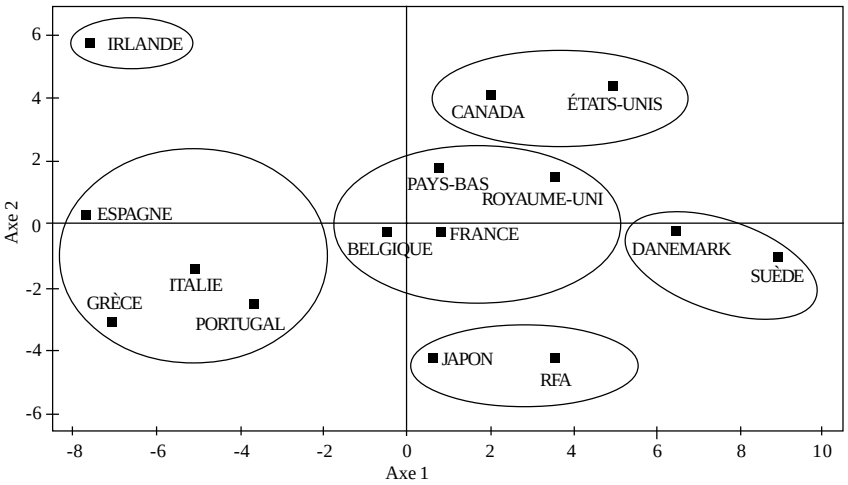

Graphique B - Analyse 1999

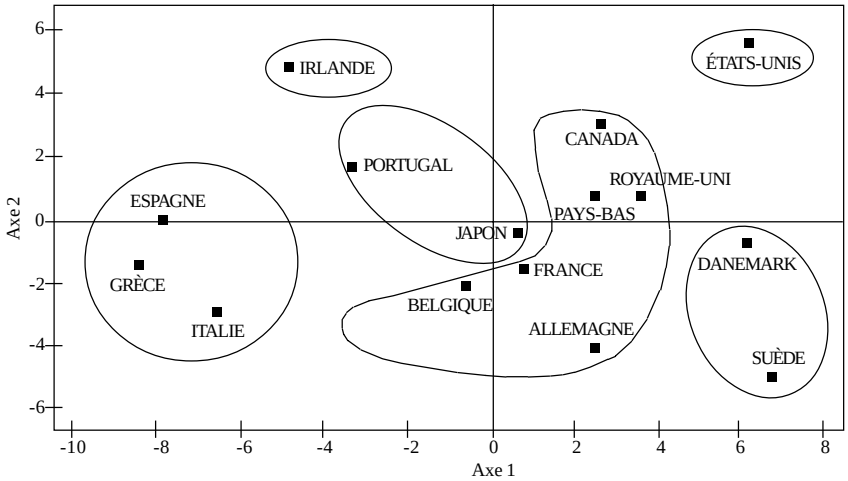

« Il ne faut cependant pas en conclure que toutes les sociétés étudiées ne se différencient que par un état plus ou moins avancé le long d'une même trajectoire d'évolution. Dans chaque situation jouent également des caractéristiques spécifiques, d'ordre historique, institutionnel ou politique, qui donnent des formes originales aux relations entre travail et famille dans les différents pays. »

On s'est efforcé d'actualiser cette étude en procédant à une analyse en composantes principales menée sur les mêmes quinze pays à l'aide des mêmes soixante indicateurs : de façon plus précise, les variables mesurées à la fin des années 1980 ont été remplacées par les mêmes variables mesurées dix ans après, les données tirées des recensements des années 1960, 1970 et 1980 par les mêmes données fondées sur les recensements effectués aux alentours de 1970, 1980, 1990.

Le positionnement des pays sur le plan formé par les deux premiers axes de l'analyse est assez proche aujourd'hui de ce qu'il était il y a dix ans (graphiques A et B). On note pourtant que Portugal et Japon se sont rapprochés du centre du plan de projection ; à l'inverse États-Unis et Suède se sont écartés, le premier pays vers le NE du graphique, le second vers le SE. De fait, les regroupements de pays provenant d'une classification ascendante hiérarchique utilisant les résultats de l'analyse en composantes principales effectuée, diffèrent quelque peu de ceux obtenus en 1990 : Portugal et Japon se regroupent, le premier quittant le cercle des pays méditerranéens (Espagne, Italie, Grèce), le second abandonnant l'Allemagne, plus proche aujourd'hui des pays d'Europe du Nord-Ouest (Belgique, France, Royaume-Uni, Pays-Bas). Il est vrai qu'en 1990, l'Allemagne se limitait à la RFA et que d'autre part, ce pays n'était pas très fermement lié au Japon. Autre différence par rapport à il y a dix ans : le Canada est maintenant intégré au groupe central européen en laissant isolés les États-Unis.

Mais dans l'ensemble, les enseignements majeurs de 1990 restent valides, tout au moins pour ce qui concerne l'opposition principale Nord-Sud représentée par le premier axe de l'analyse.

de quinze à vingt et un, intégrant cette fois-ci le Luxembourg, la Finlande et l'Autriche, ainsi que trois pays d'Europe centrale « proches » de l'Europe des 15 : la Hongrie, la Pologne et la République tchèque. Les données retenues ont été complétées et actualisées à la date la plus récente, en général 1998, mais seulement 1990 ou 1991 pour les données relatives à la structure des ménages. C'est dire que, contrairement à ce qui avait été fait en 1990, on n'a pas cherché à ce stade à mêler situations à une date donnée et évolutions au cours des vingt ou trente dernières années.

On a retenu pour les vingt et un pays étudiés le plus grand nombre possible de variables pertinentes, mais aussi disponibles, relatives à la démographie, à la structure des ménages et à l'activité professionnelle. Ceci afin de vérifier, à travers leur analyse statistique, qu'il existe bien des liens entre structures familiales et marchés du travail, qui permettent de mettre en évidence des proximités, ou au contraire des oppositions, entre groupes de pays.

Famille et marché du travail : les matériaux de la construction

Les données socio-démographiques (tableau 1)

La *structure par âge* de la population totale permet d'opposer les pays démographiquement jeunes où la part des moins de 15 ans dépasse 20 % (Pologne, États-Unis et Irlande) à ceux dont la population est relativement âgée comme la Suède et l'Allemagne, où la part des plus de 65 ans est supérieure à 16,5 %. Toutefois, la Suède présente la particularité d'avoir aussi une proportion de jeunes avoisinant les 19 %, ce qui tient à la remontée de sa fécondité il y a une dizaine d'années.

Tableau 1
Démographie et structures familiales

En pourcentage

	ESP.	ITA.	GRE.	POR.	POL.	IRL.	JAP.	HON.	RÉP. TCH.	AUT.	ALL.	LUX.	BEL.	P-B.	FRA.	FIN.	SUE.	DAN.	R-U.	CAN.	USA.
Moins de 15 ans	15,5	15,2*	16,6	16,9	20,7	22,5	15,1	17,4	17,2	17,1	15,5	18,8	17,8	18,4	19,0	18,6	18,7	18,1	19,2	19,8	22,2
15-64 ans	68,3	68,7*	67,6	67,9	67,5	66,1	68,7	68,1	69,1	67,5	67,9	67,0	65,9	68,2	65,3	66,8	63,9	67,0	65,1	67,9	65,9
65 ans ou plus	16,3	16,2	15,8	15,7	11,8	11,3	16,2	14,5	13,7	15,4	16,6	14,3	16,3	13,4	15,7	14,7	17,4	14,9	15,7	12,3	11,9
Indice conj. de fécondité**	1,17	1,19	1,30	1,46	1,43	1,92	1,40	1,33	1,16	1,34	1,41	1,67	1,59	1,63	1,75	1,70	1,46	1,72	1,70	1,50	2,00
Taux brut de nuptialité**	5,1	4,8	5,4	6,7	5,4	4,3	6,4	4,4	5,3	4,8	5,1	4,8	4,4	5,5	4,8	4,7	3,6	6,5	5,4	5,4	8,8
Taux brut de divorcialité**	0,9	0,6	0,9	1,5	1,2	0,0	1,6	2,5	3,1	2,2	2,3	2,4	2,6	2,1	2,1	2,7	2,3	2,5	2,9	2,7	4,4
Taux de naissance hors mariage	11,7	9,0	3,7	20,1	11,5	28,3	1,2	26,6	19,0	29,5	18,0	17,5	15,8	20,8	40,0	37,2	54,1	44,8	37,6	35,3	32,2
Taille moyenne des ménages**	3,3	2,8	3,0	3,1	3,1	3,3	3,0	2,5	2,5	2,5	2,5	2,6	2,5	2,4	2,6	2,4	2,1	2,2	2,5	2,7	2,6
Ménages d'une seule personne	13,4	20,6	16,2	13,8	13,5	20,2	23,1	23,6	26,9	29,7	33,6	25,5	28,4	30,0	27,1	31,7	39,6	34,4	26,7	22,9	24,5
Ménages comportant un couple sans enfant	17,9	19,4	23,8	22,7	19,0	13,7	17,4	24,8	27,6	21,9	23,3	21,2	22,9	22,5	24,9	30,6	30,3	27,2	27,2	24,8	30,0
Ménages comportant un couple avec enfant	55,8	46,7	49,1	49,9	52,0	47,9	47,9	36,3	34,5	35,3	30,5	38,4	35,7	33,5	38,1	26,2	21,8	26,9	32,9	37,2	28,0
Familles monoparentales parmi l'ensemble des familles	10,0	11,8	7,6	9,2	15,4	15,0	8,8	15,5	14,7	13,0	11,5	12,7	14,1	10,1	10,4	12,4	8,5	8,5	13,5	12,5	20,0

Les douze variables présentées ici pour les vingt et un pays faisant l'objet de la comparaison interviennent toutes dans l'analyse en composantes principales. Certaines variables ont été estimées, essentiellement pour les pays non européens (États-Unis, Canada, Japon) et les pays d'Europe centrale et orientale (Hongrie, Pologne, République tchèque). Les données démographiques portent en général sur l'année 1998, parfois sur 1997, voire 1996 ; les données relatives à la structure des ménages sont relatives à la situation du début des années 1990.

* Moins de 14 ans et 14-64 ans.

** L'indice conjoncturel de fécondité est exprimé en nombre d'enfants par femme, la taille moyenne des ménages en nombre de personnes.

Le taux brut de nuptialité est le nombre annuel de mariages pour 1 000 habitants.

Le taux brut de divorcialité est le nombre annuel de divorces pour 1 000 habitants.

Sources : « Statistiques de la population active - 1978-1998 », OCDE, Édition 1999. « Évolution démographique récente en Europe - 1999 », Conseil de l'Europe. « Ménages et familles dans l'espace économique européen », *Statistiques en Bref*, 1995/5, Eurostat. « Tous les pays du monde (1999) », *Population et sociétés*, n° 348, juillet - août 1999. Service de Documentation INED.

L'*indice conjoncturel de fécondité* est un indicateur des charges familiales actuelles et futures. Déjà bas au Japon et en Suède au début des années soixante, il a diminué d'abord dans les pays d'Europe de l'Ouest et du Nord puis, de façon très sensible, dans ceux d'Europe du Sud. Il se situe actuellement à des niveaux très faibles (inférieurs à 1,2 enfant par femme) en République tchèque, en Espagne et en Italie, alors qu'il reste voisin de 2 aux États-Unis et en Irlande.

Le *taux brut de nuptialité* est moins dispersé selon les pays, si l'on excepte le cas des États-Unis où la pratique du mariage reste encore largement supérieure à celle des autres pays, notamment la Suède et l'Irlande, où le taux n'est plus que de l'ordre de 4 pour 1 000 habitants en 1998.

Le *taux brut de divorcialité* reflète en premier lieu l'état de la législation et des mœurs à la date retenue : il reste ainsi pratiquement nul en Irlande et très faible en Italie, en Espagne et en Grèce. À l'inverse, le nombre annuel des divorces est élevé en République tchèque et dans les pays anglo-saxons (Canada, Royaume-Uni et surtout États-Unis).

Le *taux de naissance hors mariage* dépasse maintenant 40 % en France et dans les pays du Nord de l'Europe (Danemark et surtout Suède). À l'inverse, l'indicateur reste très bas au Japon, en Grèce et en Italie.

La structure des ménages n'est vraiment bien connue qu'au moment des recensements de population. Les données utilisées ici sont donc un peu anciennes (elles se réfèrent en général à 1990 ou 1991) et pas toujours totalement comparables entre pays. La *taille moyenne des ménages* dépend bien sûr du nombre d'enfants qu'ont eus ces ménages, de la présence ou non de plusieurs familles au sein du ménage, mais aussi de la structure par âge de la population de leurs personnes de référence. Elle diminue de façon générale mais dépassait encore récemment trois personnes dans les pays du Sud de l'Europe (excepté l'Italie), en Irlande, en Pologne et au Japon, alors qu'elle se rapprochait de deux personnes au Danemark et en Suède.

De façon liée, la *part des ménages d'une seule personne* est beaucoup plus élevée dans le Nord de l'Europe (40 % en Suède) que dans le Sud (13 à 14 % en Espagne et au Portugal). Partout, ce pourcentage est en augmentation. La *part des ménages comportant un couple sans enfant* est la plus basse en Irlande, au Japon et en Espagne, et la plus haute aux États-Unis et en Europe du Nord (Finlande, Suède). Inversement, *celle des ménages comportant un couple avec enfant(s)* est forte au Sud et faible au Nord. Au sein des familles, la *proportion de familles monoparentales* ne semble plus augmenter : elle apparaît toujours la plus élevée aux États-Unis, à l'opposé de l'Europe du Sud (Grèce, Portugal), du Japon et de l'Europe du Nord (Danemark, Suède).

Les marchés du travail (tableau 2)

L'*activité féminine* a continué à se développer au cours des dernières années, notamment dans les pays que l'on peut considérer comme « en retard » de ce point de vue : Italie, Grèce, Espagne, Irlande. Néanmoins, si on l'apprécie par rapport à la population féminine de *25 à 54 ans* (âges de pleine activité), elle apparaît encore relativement faible dans ces pays tout comme au Luxembourg, alors qu'à l'opposé, émergent à nouveau la Suède, la Finlande, le Danemark ainsi que la République tchèque. Pour les femmes les plus jeunes *(15-24 ans)*, les taux d'activité sont très bas (de 25 à 30 %) en France et en Belgique (en liaison avec le développement de la scolarisation) et très élevés (de 60 à 70 %) au Danemark, aux Pays-Bas et dans les pays anglo-saxons : Royaume-Uni, États-Unis et Canada. Aux âges de sortie de la vie active *(55-64 ans)*, le contraste est également net entre les pays ayant fortement recouru aux dispositifs de cessation anticipée d'activité (Hongrie ou Belgique) et la Suède, les États-Unis ou le Japon. *Aux âges les plus élevés*, les taux d'activité féminine deviennent très faibles, hormis au Portugal (en lien avec la part encore non négligeable de l'agriculture dans l'emploi), aux États-Unis et surtout au Japon (15 %).

Pour les seules *femmes mariées*, les résultats sont proches de ceux décrits pour les femmes de 25 à 55 ans. Toutefois l'activité professionnelle de ces femmes est, de ce point de vue, relativement plus répandue au Japon et au Portugal, et moins fréquente en Allemagne et en France.

L'examen des *structures sectorielles d'emploi* permet d'opposer à nouveau les économies ayant encore une composante agricole significative (Pologne, Grèce, Portugal, Irlande) à des pays plus industriels (République tchèque, Allemagne, Hongrie, Japon) ou très largement tertiarisés (Luxembourg, Pays-Bas, États-Unis, Canada).

De même, le *taux de salariat* apparaît relativement faible en Europe du Sud, en Pologne ainsi qu'en Irlande (pour le seul taux masculin), ce qui correspond tantôt à une prédominance des indépendants ou employeurs, tantôt à une forte représentation des aides familiales. À l'inverse, la part du salariat dans l'emploi dépasse 90 % au Luxembourg, aux États-Unis et au Danemark.

La pratique du *travail à temps partiel* est au cœur des relations

Tableau 2
Marché du travail

En pourcentage

	ESP.	ITA.	GRE.	POR.	POL.	IRL.	JAP.	HON.	RÉP. TCH.	AUT.	ALL.	LUX.	BEL.	P-B.	FRA.	FIN.	SUE.	DAN.	R-U.	CAN.	USA
Taux d'act. fem. 15-24 ans	40,9	33,9	37,3	42,6	33,7	44,6	47,8	34,9	42,0	53,4	46,8	33,4	29,4	67,1	25,0	45,1	48,5	71,5	65,4	60,4	63,3
Taux d'act. fem. 25-54 ans	58,9	55,9	59,4	71,9	76,5	60,8	66,6	68,2	81,9	74,5	75,9	58,4	70,5	70,5	77,9	84,0	85,4	82,8	75,1	77,3	76,5
Taux d'act. fem. 55-64 ans	21,4	15,3	24,4	38,0	25,7	24,6	49,9	10,0	23,9	18,1	34,4	15,6	14,2	21,5	31,2	39,7	63,6	44,2	39,8	38,2	51,2
Taux d'act. fem. > 64 ans	0,9	1,7	3,5	12,3	7,4	3,0	15,2	1,5	2,6	1,9	1,7	0,6	0,6	1,1	1,0	1,6	2,6	1,6	3,4	3,4	8,6
Taux d'act. femmes mariées	35,8	36,4	39,0	56,4	55,0	41,2	52,5	46,0	62,9	51,4	51,4	37,6	46,8	47,7	52,6	66,0	64,4	66,1	57,5	62,0	58,1
Part de l'emploi agricole	7,9	6,4	17,8	13,7	19,0	10,9	5,3	7,5	5,5	6,5	2,8	2,9	2,2	3,5	4,4	7,1	3,1	3,7	1,7	3,8	2,7
Part de l'emploi industriel	30,4	31,6	23,0	36,0	31,8	28,6	32,2	34,1	41,0	29,6	34,4	21,6	27,2	22,8	26,4	28,3	25,9	26,5	26,7	23,1	23,7
Part de l'emploi tertiaire	61,7	61,9	59,2	50,2	49,2	60,5	62,5	58,4	53,6	64,0	62,8	75,5	70,5	73,8	69,2	64,6	71,0	69,8	71,6	73,1	73,6
Taux de salariat masculin	75,3	68,4	55,2	70,0	70,0	72,0	84,1	85,0	84,2	85,7	86,9	89,0	81,0	86,9	84,9	80,2	84,3	87,4	83,4	87,2	90,6
Taux de salariat féminin	79,7	77,6	58,9	72,3	73,7	90,5	80,0	91,2	92,0	86,9	91,8	92,9	85,0	90,4	90,8	91,2	93,4	93,7	92,1	89,4	93,3
Taux de temps partiel masc.	2,9	5,5	5,3	5,2	8,2	7,0	12,9	1,9	1,7	2,7	4,6	2,6	4,9	12,4	5,8	6,8	5,6	9,9	8,2	10,5	8,2
Taux de temps partiel fém.	16,8	22,7	15,9	15,8	16,6	27,2	39,0	5,0	5,4	22,8	32,4	29,6	32,2	54,8	25,0	13,0	22,0	25,4	41,2	28,6	19,1
Durée du travail hebdomad. masc. *	40,5	39,4	41,1	42,0	42,9	40,3	39,0	42,0	42,0	39,6	39,5	40,2	38,3	36,1	39,5	38,7	38,1	35,9	43,4	40,0	42,0
Durée du travail hebdomad. fém.*	35,8	34,3	37,9	37,3	39,2	33,5	33,0	39,0	39,0	34,7	32,2	34,0	31,7	25,2	33,7	35,9	33,4	31,8	30,9	32,0	36,0
Taux de chômage masculin	13,6	9,7	7,9	4,0	9,1	8,0	4,1	8,5	5,0	4,0	8,6	1,9	7,6	3,4	10,2	11,0	8,6	3,9	6,8	8,5	4,4
Taux de chômage féminin	26,6	17,0	17,5	6,2	12,3	7,4	4,0	7,0	8,2	4,6	10,3	4,2	11,7	5,5	13,8	12,1	8,0	6,4	5,3	8,1	4,6
Part du chômage de longue durée (hommes)	48,0	66,4	45,8	43,6	32,5	63,3	25,3	50,2	30,9	27,5	51,9	38,0	60,3	51,4	43,2	31,7	36,3	25,8	38,4	11,5	8,8
Part du chômage de longue durée (femmes)	59,1	67,0	62,2	45,5	41,8	46,9	12,4	49,2	31,5	30,7	52,6	27,2	64,7	45,2	44,9	23,1	30,1	30,7	24,6	8,3	7,1

Les dix-huit variables présentées ici pour les vingt et un pays faisant l'objet de la comparaison internationale interviennent toutes dans l'analyse en composantes principales. Certaines variables ont été estimées.
Toutes les données portent en général sur l'année 1998, parfois sur 1997.
* Les durées hebdomadaires sont exprimées en heures.
Sources : « Statistiques de la population active, 1978-1998 », OCDE, Édition 1999. « Enquêtes sur les forces de travail, Résultats 1997 ou 1998 », Eurostat. « Perspectives de l'emploi », OCDE, juin 1999.

entre vie familiale et vie professionnelle. Elle est la plus développée aux Pays-Bas où plus d'une femme sur deux exerce une activité à temps réduit, mais où c'est aussi le cas d'un homme sur huit *(2)*. Le travail à temps partiel féminin est également très répandu au Royaume-Uni et au Japon, au contraire des pays d'Europe centrale (Hongrie, République tchèque), de la Finlande et des pays d'Europe du Sud. Côté masculin, le temps partiel reste très minoritairement pratiqué, sauf, on l'a vu, aux Pays-Bas ainsi qu'au Japon, au Danemark et au Canada.

Corrélativement, la *durée hebdomadaire du travail* est la plus courte pour les Hollandaises (25 heures) ou les Anglaises (31 heures) à l'opposé de leurs consœurs d'Europe centrale. Pour les hommes, les horaires allégés concernent surtout les Danois et les Hollandais à l'inverse des Britanniques et des Polonais.

Le *chômage* atteint un niveau exceptionnel en Espagne (où il touchait, en 1998, 14 % des actifs et 27 % des actives) mais il est également fort dans les autres pays méditerranéens (dont la France), en Pologne et en Finlande. Par contre, les taux de chômage masculins et féminins étaient faibles en 1998 au Luxembourg, en Autriche, aux Pays-Bas, aux États-Unis et au Japon, avec des écarts hommes-femmes en général très réduits.

De façon très liée, le *chômage de longue durée* frappe particulièrement les pays du Sud, ainsi que la Belgique et l'Irlande. Inversement, il épargne relativement le Japon, le Canada, et surtout les États-Unis.

---

(2) - Selon la définition retenue par l'OCDE. Pour Eurostat, la proportion de Hollandaises travaillant à temps partiel dépasse deux sur trois et celle des Hollandais dans la même situation, un sur six. L'écart entre les deux sources, qui correspond à des différences de définition et de mesure du travail à temps partiel, est également accusé pour la Suède.

La carte statistique des pays : proximités et oppositions

Une analyse en composantes principales a été effectuée sur les vingt et un pays-observations et les trente variables qui viennent d'être décrites. Une classification ascendante hiérarchique, fondée sur les résultats de l'analyse, a également permis de dégager une sorte de typologie des pays en sept groupes, qui peut être utilisée pour ordonner la présentation des résultats.

Comme en 1990, l'opposition la plus nette sépare, selon l'axe 1 de l'analyse, d'un côté les pays du Sud de l'Europe (Espagne, Italie, Grèce), et de l'autre, les pays du Nord, en particulier la Suède et le Danemark, mais également les États-Unis (graphique 1).

Les trois pays méditerranéens (Espagne, Grèce, Italie) constituent un premier pôle qui présente une assez forte homogénéité. De façon quelque peu traditionnelle, ils se caractérisent par la place relativement limitée qu'ils accordent aux femmes dans le monde du travail, qui apparaît encore souvent marqué par le poids du passé : taux d'activité peu élevés (variables qui ressortent très nettement « en négatif » sur le graphique 2), importance non négligeable des activités agricoles (au détriment des services) et donc de l'activité non salariée, faible développement du travail à temps partiel, chômage souvent chronique (en particulier pour les femmes) avec une forte composante de chômage de longue durée. Corrélativement, les structures démographiques se sont encore peu modifiées par rapport à un schéma d'évolution faisant passer du modèle familial « traditionnel » où l'homme seul exerce une activité professionnelle au modèle de la famille « moderne » à deux actifs. Pourtant certains comportements ont brutalement évolué, comme le montre le niveau très bas atteint dans ces pays par l'indicateur conjoncturel de fécondité, ce qui a eu pour conséquence d'y faire chuter la part des jeunes de moins de quinze ans dans la population totale. Mais la taille moyenne des ménages y est encore notable du fait de la présence fréquente dans le ménage d'un couple avec enfant(s), voire dans certains cas, de plusieurs familles cohabitantes. En outre, c'est dans ces pays que les taux de divorce sont parmi les plus faibles, de même que la part des naissances hors mariage et la proportion de familles monoparentales.

PRÉSENTATION DES GRAPHIQUES

Pour plus de clarté, on a représenté séparément la projection des vingt et un pays-observations et celles des trente variables sur le plan formé par les deux premiers axes de l'analyse. La lecture peut cependant en être faite en « superposant » les graphiques correspondants. On voit ainsi que l'axe 1 oppose les pays du sud de l'Europe où les familles sont nombreuses, le chômage élevé et la part du non-salariat significative, à des pays du nord de l'Europe ou de l'Amérique où l'activité féminine salariée est très répandue et la part des familles éclatées importante. Ce premier axe explique 36 % de l'inertie du nuage de points, le second 15 %.

Les regroupements des pays proviennent d'une classification ascendante hiérarchique utilisant les résultats de l'analyse en composantes principales effectuée. Ils sont dans l'ensemble robustes, même si certains pays comme l'Irlande ne sont pas fermement liés aux autres pays de leur groupe (lorsqu'on procède à une classification en sept grands groupes).

Graphique 1
Une typologie en sept groupes des pays observés

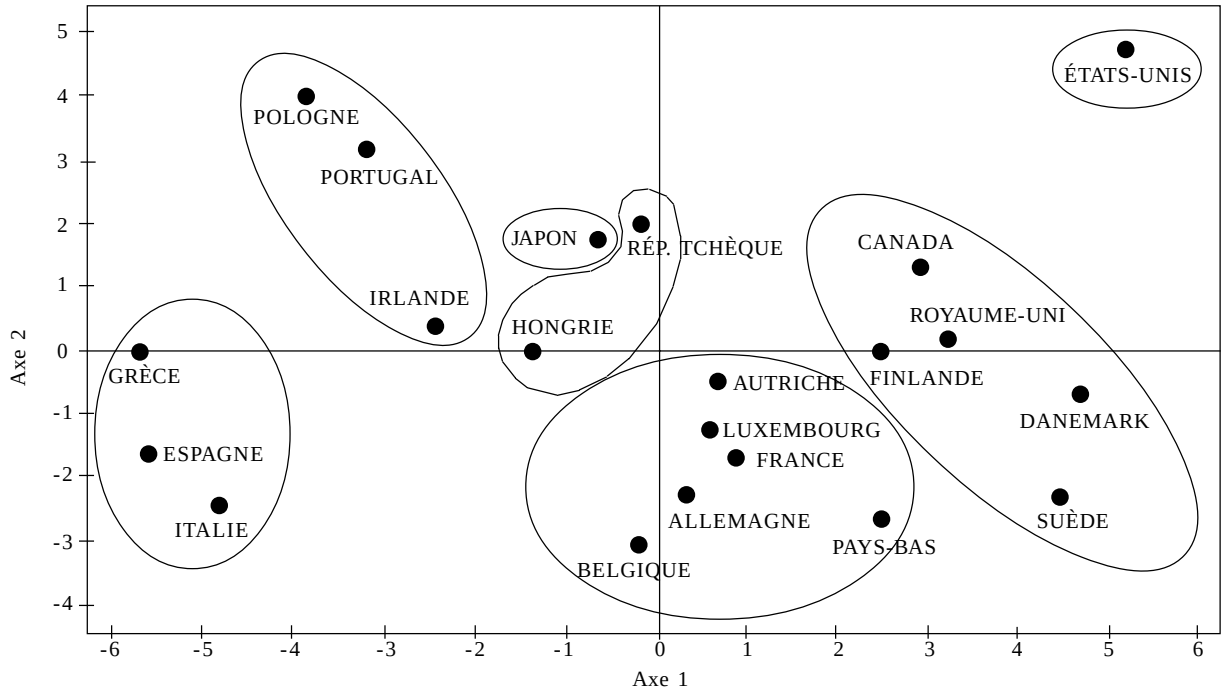

Graphique 2
Les variables ayant fondé la typologie

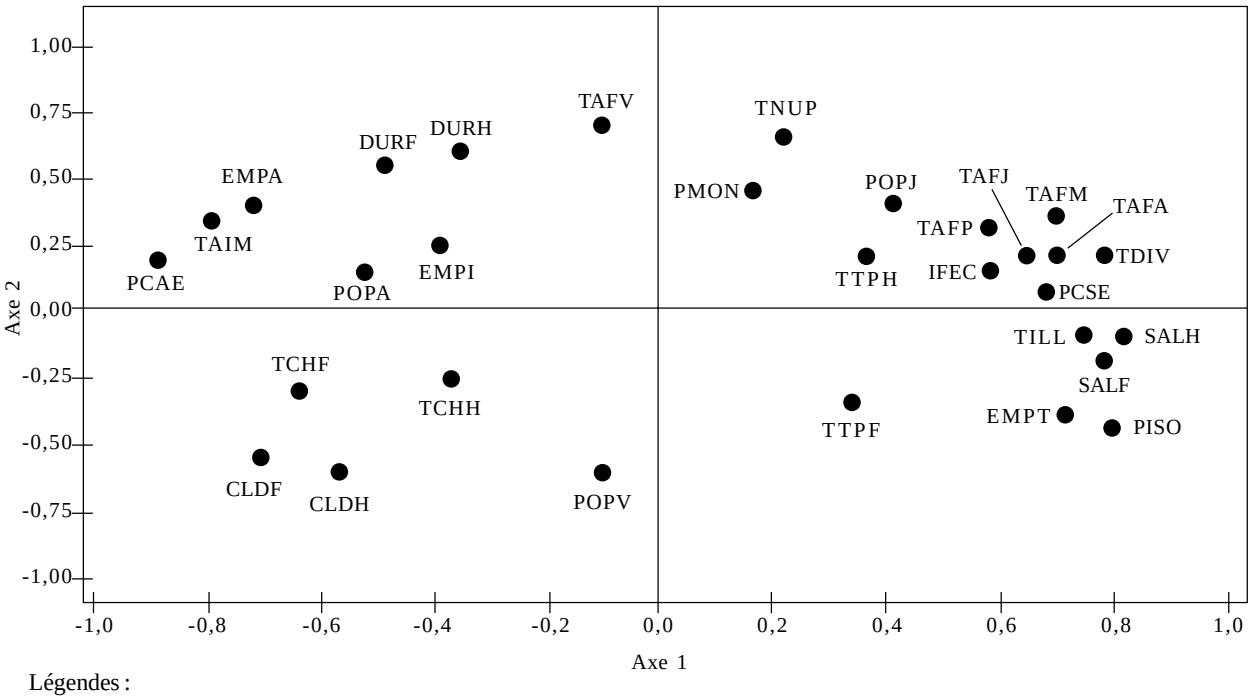

Légendes :

CLDF : Part du chômage de longue durée (femmes)
CLDH : Part du chômage de longue durée (hommes)
DURF : Durée hebdomadaire de travail (femmes)
DURH : Durée hebdomadaire de travail (hommes)
EMPA : Part de l'emploi agricole
EMPI : Part de l'emploi industriel
EMPT : Part de l'emploi tertiaire
IFEC : Indice conjoncturel de fécondité
PCAE : Part des ménages comportant un couple avec enfant
PCSE : Part des ménages comportant un couple sans enfant
PISO : Part des ménages d'une seule personne
PMON : Proportion de familles monoparentales
POPA : Part des 15-64 ans dans la population totale
POPJ : Part des moins de 15 ans dans la population totale
POPV : Part des 65 ans ou plus dans la population totale
SALF : Taux de salariat (femmes)
SALH : Taux de salariat (hommes)
TAFA : Taux d'activité des femmes de 25 à 54 ans
TAFJ : Taux d'activité des femmes de 15 à 24 ans
TAFM : Taux d'activité des femmes mariées
TAFP : Taux d'activité des femmes de 55 à 64 ans
TAFV : Taux d'activité des femmes de 65 ans ou plus
TAIM : Taille moyenne des ménages
TCHF : Taux de chômage (femmes)
TCHH : Taux de chômage (hommes)
TDIV : Taux brut de divorcialité
TILL : Taux de naissances hors mariage
TNUP : Taux brut de nuptialité
TTPF : Taux de temps partiel (femmes)
TTPH : Taux de temps partiel (hommes)

À ces pays, on peut rattacher, outre le Portugal et la Pologne, l'Irlande qui ne se situe pas au Sud mais est peut-être restée encore plus traditionnelle que les pays qui viennent d'être décrits : structures familiales stables (avec un indice de fécondité encore le plus élevé au sein de l'Europe et une législation prohibant toujours le divorce), faible intégration des femmes dans l'emploi, secteur agricole encore présent, chômage et surtout chômage de longue durée très répandus, caractérisent ce pays quelque peu « égaré » au milieu des pays anglo-saxons.

À l'opposé, c'est-à-dire à droite du graphique 1 apparaissent deux groupes de pays : les pays scandinaves qui se situent plutôt dans la partie inférieure du graphique et les pays anglo-saxons dans la partie supérieure, les États-Unis y occupant une place un peu à part. De fait tous ces pays présentent de nombreuses caractéristiques communes, inverses de celles décrites à propos des pays latins, aussi bien en matière de démographie ou de structures familiales que d'emploi (notamment activité féminine développée, souvent à temps partiel). Ce qui distingue en fait les deux groupes (américain ou scandinave) tient plus à la famille qu'au travail : taux de nuptialité et de fécondité élevés et donc dynamisme démographique d'un côté, population vieillissante et taille des ménages réduite de l'autre.

La France, le Bénélux, l'Allemagne et l'Autriche ainsi que les autres pays d'Europe centrale (République tchèque, Hongrie) se retrouvent entre ces deux grands pôles, avec des caractéristiques plutôt moyennes. On ne peut donc dégager pour ces pays de véritables spécificités mais il convient

néanmoins de noter quelques traits originaux caractérisant les Pays-Bas ou la France et qui les rapprochent des pays anglo-saxons ou scandinaves. Par exemple, les Néerlandaises sont certes moins actives que leurs consœurs européennes mais ce sont elles qui travaillent le plus fréquemment à temps partiel – comme d'ailleurs leurs homologues masculins. Ce sont aussi les Hollandais, avec les Luxembourgeois, qui travaillent le plus souvent dans les services. Il n'est donc guère surprenant de noter la proximité relative des Pays-Bas avec le groupe des pays d'Europe du Nord. S'agissant de la France, les caractéristiques qui la rapprochent de ces pays tiennent plutôt à un développement de l'activité professionnelle féminine aux âges médians.

Dernier cas, vraiment à part, le Japon qui forme à lui seul un groupe, situé plutôt dans la partie « nord » du graphique : ce pays vieillissant conserve des structures familiales très traditionnelles et des caractéristiques d'emploi assez spécifiques, par exemple en matière de comportement d'activité aux âges élevés ou de travail à temps partiel masculin. En outre le chômage y est peu répandu.

Permanences et changements

On retrouve bien à première vue les principales conclusions de l'étude menée en 1990 : conjonction entre structure familiale traditionnelle et faible intégration des femmes dans l'activité professionnelle d'une part, entre famille éclatée et activité féminine salariée, souvent à temps partiel, d'autre part. De même qu'un décalage temporel entre les situations nationales aussi bien en matière de modèles démographiques et familiaux que d'évolution des activités productives, de l'agriculture ou l'industrie vers les services.

Mais dans chaque situation jouent des caractéristiques spécifiques, d'ordre historique, institutionnel ou politique, qui donnent des formes originales aux relations entre travail et famille dans les différents pays. Il faut donc étudier plus en détail les points communs et les changements observables en dix ans ; les uns comme les autres ont une signification.

L'opposition majeure entre le Nord et le Sud, entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud, apparaît donc à nouveau et de façon aussi claire qu'en 1990 : les pays d'Europe du Nord (Suède, Finlande, Danemark et Royaume-Uni), sont proches des pays d'Amérique du Nord, tandis qu'à l'opposé se rassemblent les pays méditerranéens : Grèce, Espagne, Italie.

Par contre, l'ancienne opposition Est-Ouest qui apparaissait le long de l'axe 2 et qui était principalement révélatrice d'un clivage entre sociétés encore industrielles et sociétés tertiaires, apparaît beaucoup moins nette. Elle semble remplacée par une opposition entre grandes économies de marché (Japon, États-Unis) et pays d'Europe continentale (Belgique, Allemagne, Pays-Bas, France) ou du Nord (Suède) à régulation plus étatique. Peut-être faut-il donc trouver un autre mode d'explication à ces divergences, non plus principalement liées au tissu économique, mais à d'autres éléments, de type institutionnel notamment.

En 1999 comme en 1990, certaines proximités fortes peuvent être notées, telles que celle liant les pays méditerranéens. Mais des changements ressortent également de la comparaison des deux études (encadré 1).

L'Allemagne, il y a dix ans, était certes repérée à travers la RFA, tandis qu'aujourd'hui elle intègre la réunification, et donc l'ancienne Allemagne de l'Est. De fait, l'Allemagne nouvelle se situe différemment dans la classification des pays. Résolument éloignée du Japon, elle forme maintenant un groupe assez homogène avec les autres pays d'Europe continentale : Autriche bien sûr, mais aussi Luxembourg, Belgique et France.

L'autre nouveauté de 1999 est de révéler un rapprochement, certes hybride, mais sans doute très significatif des évolutions en cours. Il s'agit des pays de l'Europe du Nord-Ouest (Pays-Bas, Royaume-Uni, Danemark) auquel se joint le Canada, détaché maintenant des États-Unis.

Au sein des pays du Sud enfin, le Portugal s'est éloigné des pays méditerranéens (Espagne, Italie et Grèce) pour se rapprocher de l'Irlande, voire du Japon, en constituant de fait, avec la Pologne, une autre variété de sociétés de type « traditionnel ».

M.-A. BARRERE-MAURISSON (CNRS, MATISSE-Paris I),

et Olivier MARCHAND (DARES).

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère de l'emploi et de la solidarité, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 20 bis, rue d'Estrées 75700 Paris 07 SP. Tél. : 01.44.38.23.11 ou 23.14. Télécopie 01.44.38.24.43. www.travail.gouv.fr (Rubrique Emploi puis Études et Statistiques) - Directeur de la publication : Claude Seibel.
Secrétariat de rédaction : Catherine Demaison et Evelyn Ferreira. Maquettistes : Myriam Garric, Daniel Lepesant, Guy Barbut. Conception graphique : Ministère de l'emploi et de la solidarité. Flashage : AMC, Paris. Impression : Ecoprint, Pontcarré et JCDM-BUDY, Paris. Reprographie : DARES. Abonnements : La Documentation Française, 124 rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex. Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 - http : //www.ladocfrancaise.gouv.fr
PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES - Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 711,71 F (108,50 Euros) - Europe (TTC) : 747,79 F (114 Euros) - DOM-TOM (HT, avion éco.) : 741,23 F (113 Euros) - Autres pays (HT, avion éco.) 760,91 F (116 Euros) - Supplément avion rapide : 45,92 F (7 Euros).
Publicité : Ministère de l'emploi et de la solidarité. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.